

# ARCHIVÉ: RÉOLUTION DE L'AMM SUR L'APPEL À LA PAIX 1999 DE LA HAYE

*Adoptée par la 50ème Assemblée générale Ottawa (Canada), Octobre 1998  
et supprimée par la 59ème Assemblée générale de l'AMM, Séoul, Corée, Octobre 2008*

## **PREAMBULE**

1. En 1899, s'est tenue à La Haye la première conférence internationale pour la paix, en vue de discuter la mise en place de règles internationales permanentes sur le désarmement, la prévention de la guerre et le règlement pacifique des conflits. La création du droit humanitaire international et l'établissement d'institutions qui s'ensuivirent sont considérés comme les signes précurseurs de la fondation des Nations Unies et de la Cour internationale de justice.
2. Malgré tous ces efforts, le 20ème siècle a connu les guerres les plus cruelles, la fabrication et l'utilisation d'armes à des fins de génocide et de destruction de masse.

## **RESOLUTION**

3. Par conséquent, l'Association Médicale Mondiale approuve la campagne en faveur de l'appel à la paix 1999 de la Haye et la conférence qui se tiendra à cette occasion à La Haye, du 11 au 16 mai 1999. Elle souscrit notamment aux objectifs suivants:
  - a. le renforcement, au niveau international, de la défense des droits de l'homme, du droit humanitaire et des institutions
  - b. le règlement pacifique des conflits, notamment leur prévention et la construction de la paix
  - c. le désarmement et l'élimination des armes de destruction de masse, notamment les armes nucléaires, chimiques et biologiques